

COMMUNE DE VRAIVILLE

L'an deux mil neuf, le treize octobre , à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VRAIVILLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacky PAUMIER, Maire.

Etaient présents : Mme PREVOTEAU Andrée Adjointe, Mme BOURDON Gladys, Mme CHEVAL Céline, Mr GAMBLIN Hervé, Mr Jean François MARTIN , Mr LELIEUR Charles, Mme LEMAUX Béatrice, Mr MEEUS Marcel, Madame Carole DEVAUX
Mr MOREAU Laurent, Mr PAUMIER Jacky, Mme SURVILLE Annie,
Etait absent : Mr François JORON

Madame Annie SURVILLE est élue secrétaire assistée de Madame LE ROUGET, Secrétaire de Mairie.

Date de convocation : 06 octobre 2009
Date d'affichage : 06 octobre 2009

Présents : 14
Votants : 14
Absents : 1

CHANGEMENT DE MATERIEL CANTINE

Vu la proposition faite par API pour le rachat du matériel de cantine qui n'est pas intéressante, le Conseil Municipal décide d'acheter du matériel neuf à savoir :

- 1 - armoire frigorifique positive ventilée
- 2 - chariot de remise en température

A la Société **MADURA – BP 74 - 76302 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX**

Pour la somme de **4 425,20 €**.

Le CONSEIL MUNICIPAL décide de faire le virement de crédit suivant :

DEPENSES INVESTISSEMENT
Compte 231500 – opération 97 : - 5.000 €

Compte 2188 - opération 97 : + 5.000 €

ACHAT ORDINATEUR ECOLE

Considérant qu'il faut changer l'ordinateur de la Directrice de l'école, le Conseil Municipal décide de faire le virement de crédit suivant :

FONCTIONNEMENT : 61522 :- 1000€
23 : + 1000€

INVESTISSEMENT : 021 : +1000€
2183 – opération 97 : + 1000€

Et d'acheter l'ordinateur à la **STE METRO CASH – SOTTEVILLE LES ROUEN**
Pour un montant de 750 €.

Cette dépense sera inscrite au compte 2183 – opération 97 du budget 2009

COMPTABILITE

Le Conseil Municipal décide de faire différents virements de crédits suite à la demande de Monsieur le Percepteur.

URBANISME

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'arrêté de délégation de signature dans le cadre des instructions des actes d'urbanisme que Mesdames VALLET et CARBON sont amenés à demander pour l'instruction des dossiers.

SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention pour l'année 2009 A la SOCIETE GYM VRAIVILLAISE dont les statuts ont été déposés à la SOUS PREFECTURE DE BERNAY en date du 19 février 2009 d'un montant de **150 euros**.

AFFAIRE M. LEGENDRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'historique de « l'affaire LEGENDRE » à savoir Vol de courant et dégradation d'un coffret d'éclairage public, objet de la plainte déposée par Monsieur le Maire auprès de la Gendarmerie le 04 septembre 2009.

Monsieur LEGENDRE a proposé de dédommager la commune, à l'amiable, le CONSEIL MUNICIPAL décide de ne pas accepter cet arrangement et de poursuivre la plainte.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2009

La cérémonie du 11 novembre 2009 aura lieu à **12 H 15**. Un dépôt de gerbe sera fait au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur à la Mairie.

BATIMENTS COMMUNAUX

La commission des bâtiments s'est réunie le JEUDI 08 Octobre 2009 afin de réfléchir sur un projet de construction.

DIVERS

✓ **NOEL DES ANCIENS**

La distribution des colis aura lieu le 12 DECEMBRE 2009 à partir de 10 heures.

✓ **NOEL DE LA COMMUNE**

La commission des fêtes se réunira le JEUDI 22 OCTOBRE 2009 à 18 h 30 pour définir les modalités de la distribution des jouets aux enfants de la commune de 0 à 11 ans.

✓ **VŒUX**

La cérémonie des vœux aura lieu à la SALLE DES FETES le **SAMEDI 09 JANVIER 2010**
A 18 HEURES

✓ **LA MAIRIE SERA FERMEE LES 24 ET 31 DECEMBRE 2009..**

